

PRIVATISATIONS ET FORMATION DES ÉTATS EST-EUROPÉENS

François Bafoil

Traduction du texte établissant
Le « Consensus de Washington »

Critique internationale
N°32 juillet / septembre 2006

Le lot de mesures pour « l'ajustement structurel » également nommé « Consensus de Washington » a d'abord été expérimenté en Amérique latine dans les années 1980 puis redéfini une décennie plus tard, pour assurer sur le long terme les transformations systémiques des économies de type soviétique.

Tiré de : Marie Lavigne, *The Economics of Transition: From Socialist Economy to Market Economy*, Londres, MacMillan Press LTD, 1999, 2^e édition, p. 160-161 (traduit de l'anglais)

1. La discipline fiscale.

Le déficit total (incluant en plus de celui du gouvernement central, celui des gouvernements régionaux, des entreprises d'État et de la Banque centrale) doit être suffisamment faible pour pouvoir être remboursé sans recourir à l'inflation. Le déficit courant ne doit pas dépasser 2 % du PIB.

2. Les priorités en matière de dépenses publiques

Les dépenses doivent être réallouées des secteurs « politiquement » sensibles tels que l'administration, la défense, les subventions aux « éléphants blancs » vers les secteurs négligés tels que la santé, l'éducation et les infrastructures.

3. La réforme de l'impôt

La réforme de l'impôt implique l'élargissement de l'assiette de l'impôt et l'amélioration de l'administration des impôts.

4. Libéralisation financière

L'objectif est d'atteindre des taux d'intérêt modérément positifs.

5. Taux de change

Le taux de change doit être unifié (au moins pour les transactions commerciales) et fixé à un niveau suffisamment compétitif pour induire une croissance rapide des exportations non traditionnelles.

6. Libéralisation du commerce

Les restrictions quantitatives doivent être remplacées par des taux, l'objectif étant de réduire ceux-ci graduellement jusqu'à atteindre un taux réduit uniforme (autour de 10 %).

7. Investissements directs étrangers

Les barrières à l'entrée des IDE doivent être supprimées. Les firmes étrangères doivent être en mesure de concourir à égalité avec les entreprises domestiques.

8. Privatisation des entreprises d'État

9. Dérégulation de l'activité économique

Les régulations ne doivent être maintenues que pour garantir la sécurité, la protection de l'environnement, et la supervision des institutions financières.

10. Droits de propriété

Ils doivent être sécurisés sans coûts excessifs et accessibles au secteur informel.